



**ARÂCHES** | STATIONS  
LA FRASSE | des **CARROZ**  
& de **FLAINE**

## Liste des délibérations

### Séance du 20 août 2024 à 18 h 30

Salle du Conseil – 74300 Arâches la frasse

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 août

Le conseil municipal de la commune d'Arâches La Frasse dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Alexandra FOURGEAUD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 août 2024

#### Présents :

Mme le Maire : Alexandra FOURGEAUD

Les adjoints : Philippe CARRAL - Jérôme PRALONG - Christophe ETALLAZ

Les conseillers : Mallory BOULANGER - Alain CARON - Margot CARON - Caroline COLIN - Rozenn DURAND - Alain GREDIN - Sarah JONCHERE - Noémie LACHAUX - Stéphanie MALNUIT - Antoine ROUX - Philippe SIMONETTI

#### Absents/Excusés :

Danièle BUREL (pouvoir à Alexandra FOURGEAUD) - Ludovic DEWILDE - Pierre MINIER (pouvoir à Philippe CARRAL) - Gwenaël RUAU (pouvoir à Stéphanie MALNUIT)

#### Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 18

Madame Noémie LACHAUX a été élue secrétaire de séance.

| Délibérations | Objet                                                                                                                                   | Résultat des votes                                                 |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
|               | Approbation du procès-verbal du conseil du 9 juillet 2024                                                                               | Approuvé à l'unanimité                                             |
|               | Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations                                                      |                                                                    |
| 24. 08.20.01  | Marchés de travaux dans le cadre de la rénovation de logements saisonniers dans une ancienne colonie – attribution des lots n°1, 2 et 3 | Approuvé à l'unanimité                                             |
| 24. 08.20.02  | Avenant n°2 au bail professionnel relatif à la maison médicale des Carroz                                                               | Approuvé à l'unanimité<br>Ne prend pas part au vote :<br>P. Minier |

Fin du conseil à 18h47



**ARACHES** STATIONS  
LA FRASSE des CARROZ  
& de FLAINE

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 AOÛT 2024 A 18 H 30 MAIRIE – ARACHES LA FRASSE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 août

Le conseil municipal de la commune d'Araches La Frasse dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Alexandra FOURGEAUD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 août 2024

### **Présents :**

Mme le Maire : Alexandra FOURGEAUD

Les adjoints : Philippe CARRAL - Jérôme PRALONG - Christophe ETALLAZ

Les conseillers : Mallory BOULANGER - Alain CARON - Margot CARON - Caroline COLIN - Rozenn DURAND - Alain GREDIN - Sarah JONCHERE - Noémie LACHAUX - Stéphanie MALNUIT - Antoine ROUX - Philippe SIMONETTI

### **Absents/Excusés :**

Danièle BUREL (pouvoir à Alexandra FOURGEAUD) - Ludovic DEWILDE - Pierre MINIER (pouvoir à Philippe CARRAL) - Gwenaël RUAU (pouvoir à Stéphanie MALNUIT)

### **Nombre de conseillers :**

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 18

**Pour le vote de la délibération n° 24.08.20.02**, M. Pierre MINIER absent, ayant donné son pouvoir à M. Philippe CARRAL, n'a pas pris part au vote.

### **Nombre de conseillers :**

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 17

Madame Noémie LACHAUX a été élue secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2024

Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations

### **Marchés publics**

1. Marchés de travaux dans le cadre de la rénovation de logements saisonniers dans une ancienne colonie – attribution des lots n°1, 2 et 3

### **Domaine et patrimoine – Locations**

2. Avenant n°2 au bail professionnel relatif à la maison médicale des Carroz

♦ ♦ ♦ ♦

**Mme le maire fait l'appel, constate que le quorum est atteint pour l'ouverture de la séance.**

♦ ♦ ♦ ♦

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

### Information des décisions prises par Mme le Maire

Mme le maire donne acte au conseil municipal des décisions prises par elle en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du 28 septembre 2023.

|                   |            |                                                                                                                                                                                |                                                         |
|-------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>21/05/2024</b> | D2024.28   | Annule et remplace la décision n° D2024.27 du 30 avril 2024 - Subvention pour la réhabilitation du Bâtiment de la Croix des 7 Frères pour la création de logements saisonniers | 692 497,31€ HT, soit 40% de la somme totale des travaux |
| <b>19/06/2024</b> | Contrat    | Contrat de maintenance des équipements sportifs du Service des sports                                                                                                          | ALGOA 1296 € TTC/an sur 3 ans                           |
| <b>24/06/2024</b> | Contrat    | Contrat vérification alarme incendie, Gymnase Mt-Favy                                                                                                                          | ELTIS 415,45 € TTC/an sur 3 ans                         |
| <b>24/06/2024</b> | Contrat    | Contrat vérification alarme incendie, Centre Aquatique                                                                                                                         | ELTIS 593,75 € TTC/an sur 3 ans                         |
| <b>25/06/2024</b> | Avenant    | Avenant vérification alarme incendie, Rajout Bât ST                                                                                                                            | ELTIS 608,64 € TTC/an sur 3 ans                         |
| <b>26/06/2024</b> | Contrat    | Contrat entretien des éclairages de secours - Bâtiments des Sports                                                                                                             | BOUVIER SECURITE 282,90 € TTC /an sur 3 ans             |
| <b>26/06/2024</b> | Contrat    | Contrat entretien des éclairages de secours - Centre Aquatique                                                                                                                 | BOUVIER SECURITE 543,90 € TTC /an sur 3 ans             |
| <b>26/06/2024</b> | Contrat    | Contrat de maintenance Patinoire                                                                                                                                               | 7752 € ttc/an sur 3 ans                                 |
| <b>27/06/2024</b> | Convention | Convention d'occupation des terrains appartenant à la SAG sis au lieudit "Les Molliets"                                                                                        | gracieux                                                |
| <b>01/07/2024</b> | Contrat    | Maintenance monte-plats Salle Ribourel                                                                                                                                         | 907,20€ ttc/an sur 3 ans                                |
| <b>01/07/2024</b> | Contrat    | Maintenances Ascenseurs (Eline + Serveray)                                                                                                                                     | 3 597,60 € ttc/an sur 3 ans                             |
| <b>01/07/2024</b> | D2024.40   | Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Plan forêt                                                                                                   | 12 910,13€HT, soit 60% du montant estimé des travaux    |
| <b>11/07/2024</b> | Contrat    | Contrat de location licence 4 communale                                                                                                                                        | 400€HT par mois                                         |
| <b>11/07/2024</b> | Contrat    | Contrat de location licence 3 communale                                                                                                                                        | 952,51€ par an                                          |

|                   |               |                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                       |
|-------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12/07/2024</b> | D2024.41      | Attribution du marché de "Aménagement du centre de la station des Carroz - Travaux d'aménagement des arcades"                                                                                                                        | 274 998,75€HT                                                                         |
| <b>15/07/2024</b> | D2024.42      | Renouvellement carte achat public - Durée 36 mois - 2 cartes                                                                                                                                                                         | 75€/carte/trim<br>0,50% de commission sur chaque transaction réglée par carte d'achat |
| <b>29/07/2024</b> | Bail mobilité | Bail mobilité à un agent de la 2ccam en CDD - durée du bail du 02/08/2024 au 31/08/2024 (Temps nécessaire pour que la 2ccam mette un logement à sa disposition)                                                                      | Loyer 320€ Charges comprises                                                          |
| <b>29/07/2024</b> | D2024.43      | Avenant n°1 au marché relatif aux travaux d'assainissement, d'eau potable et de défense extérieure contre l'incendie rue du Serveray entre le chemin du Colubeule et la rue des Cyclamens sur la commune d'Arâches-la-Frasse - lot 2 | 35 246 € HT                                                                           |
| <b>29/07/2024</b> | D2024.44      | Tarifs des copies et numérisations de documents d'urbanisme                                                                                                                                                                          |                                                                                       |
| <b>01/08/2024</b> | D2024.45      | Liste des provisions des budgets Principal, Eau et Remontées mécaniques                                                                                                                                                              |                                                                                       |
| <b>08/08/2024</b> | D2024.46      | Virement de crédit n°1 : Il est décidé de procéder au virement des crédits suivants afin de pouvoir verser la subvention d'équipement au profit de la SA Mont Blanc.                                                                 | 235 000,00 €                                                                          |
| <b>08/08/2024</b> | D2024.47      | Délivrance d'une concession pour 30 ans dans le nouveau cimetière d'Arâches (M.Degaudemont Marc).                                                                                                                                    | 600,00 €                                                                              |
| <b>08/08/2024</b> | D2024.48      | Délivrance d'une concession pour 15 ans dans le nouveau cimetière d'Arâches (M.Berlioz ).                                                                                                                                            | 180,00 €                                                                              |
| <b>08/08/2024</b> | D2024.49      | Délivrance d'une concession pour 30 ans dans le nouveau cimetière d'Arâches (M. Briet Thierry).                                                                                                                                      | 360,00 €                                                                              |
| <b>08/08/2024</b> | D2024.50      | Délivrance d'une concession pour 30 ans dans le Columbarium nouveau cimetière d'Arâches (M.Richard Laurent).                                                                                                                         | 360,00 €                                                                              |

#### **N° 24.08.20.01 – Marchés de travaux dans le cadre de la rénovation de logements saisonniers dans une ancienne colonie – attribution des lots n°1, 2 et 3**

**Vu** les articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique (CCP),

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 28 septembre 2023 portant sur les délégations données au maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT,

**Vu** le montant estimatif du projet

**Considérant** le projet de rénovation de logements saisonniers dans une ancienne colonie, une procédure de mise en concurrence adaptée ouverte a été lancée, conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Les prestations sont réparties en 13 lots :

- 01 Terrassement - VRD
- 02 Démolition - Maçonnerie
- 03 Charpente - Couverture - Bardage
- 04 Etanchéité
- 05 Menuiseries extérieures bois
- 06 Cloisons / Doublages / Faux-Plafonds
- 07 Menuiseries intérieures
- 08 Carrelage - Faïence
- 09 Sols souples
- 10 Peintures intérieures
- 11 Isolation extérieure - Enduit
- 12 Electricité courants faibles
- 13 Chauffage - Plomberie – Sanitaire – Ventilation

**Considérant** qu'un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été transmis à la publication le 3 juin 2024, pour les lots n°2 à 13. Cet avis a été publié sur les supports suivants :

- Plateforme [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr) en version intégrale.
- BOAMP en version intégrale sous le numéro 24-64260
- Dauphiné Libéré en version intégrale

**Considérant** que la date limite de réception des candidatures était fixée au lundi 24 juin 2024 à 12h00.

**Considérant** que la Commission MAPA (Marché à procédure adaptée) s'est réunie le mardi 25 juin 2024 afin de procéder à l'ouverture des plis, le mardi 9 juillet 2024 afin de procéder à leur analyse selon les critères suivants : valeur technique 60 % et prix 40 % et le mardi 13 août afin d'analyser les offres des lots n°1, 2 et 3.

La Commission MAPA propose d'attribuer :

- **Le lot n°1 « terrassement – VRD »** pour lequel 3 offres ont été remises, A l'issue des négociations prévues dans le règlement de consultation et après analyse, la commission MAPA propose de retenir l'offre de l'entreprise DEPLACE, sise 36, Clos missaire 74 340 SAMOENS pour un montant de 235 000 € HT
- 
- **Le lot n°2 « démolition maçonnerie »** pour lequel quatre offres ont été remises. A l'issue des négociations prévues dans le règlement de consultation et après analyse la commission MAPA propose de retenir l'offre de l'entreprise SADDIER, sise 500 rue des Sorbiers 74 300 THYEZ pour un montant de 305 599,41 € HT
- **Le lot n°3 « charpente couverture bardage »**, pour lequel aucune offre n'avait été remise. Une procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence, conformément à l'article R 2122-2 du Code de la commande publique a été relancée. A l'issue l'entreprise PLANTAZ, sise 781 avenue des Dignes 74 800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY a remis une offre pour un montant de 275 000 € HT. Après analyse, la commission MAPA propose de retenir cette offre.

**Au vu du rapport de présentation de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- ✓ **Autorise** Madame le Maire à attribuer ces lots aux entreprises sus mentionnées pour les montants proposés et à signer les actes relatifs à cette décision

Mme le maire rappelle que lors du dernier conseil en juillet, 4 lots ont été déclarés infructueux. Une procédure a été engagée sans publicité ni mise en concurrence. Par la suite, une commission MAPA a été constituée pour ouvrir les plis des lots n° 1, 2 et 3 et en a rendu compte

Mme le maire informe le conseil que la commune a obtenu une subvention à hauteur de 350 000€ sur ce projet.

Mme Caroline Colin demande des éclaircissements sur la commission MAPA (marché à procédure adaptée). Ce sont les élus qui suivent le projet qui ont participé à cette commission.

M. Antoine Roux ajoute que la procédure des marchés dépend des seuils financiers des travaux prévus.

---

**N° 24.08.20.02- Avenant n°2 au bail professionnel relatif à la maison médicale des Carroz**

**Vu** le bail professionnel conclu entre la Commune d'Arâches la Frasse et la SCP JOUBERT-BARTHES-MINIER-DELAY, Mme Maïna LE MEUDEC et Mme Gwénaëlle GABILLEAU,

**Vu** la demande de Madame Gwénaëlle Simone Madeleine GABILLEAU de résilier son engagement contractuel avec la commune.

**Vu** la nécessité d'assurer la continuité des engagements contractuels par la substitution d'un nouveau preneur.

**Considérant** le souhait de Madame HELFT Déborah de prendre la relève de Madame GABILLEAU dans les conditions du contrat initial.

**Considérant** la demande d'ajuster la répartition du loyer en fonction du temps de présence des professionnels de santé dans le local réservé aux infirmières.

Madame Gwénaëlle Simone Madeleine GABILLEAU a informé la commune de sa volonté de mettre fin au contrat qui la lie à celle-ci. Pour assurer la continuité des engagements contractuels, il a été proposé de remplacer Madame GABILLEAU par Madame HELFT Déborah, infirmière, qui reprendra l'ensemble des droits et obligations du contrat initial.

L'avenant prévoit également une modification de la répartition du loyer, sans changement du montant total, pour tenir compte des nouveaux temps de présence dans le local des infirmières.

Le dépôt de garantie sera ajusté en conséquence : Madame GABILLEAU récupérera le sien, tandis que Madame HELFT versera un nouveau dépôt. Madame LE MEUDEC complètera également son dépôt de garantie, conformément à la nouvelle répartition des loyers.

Enfin, l'ensemble des autres dispositions du contrat initial, signé le 19 janvier 2017, reste en vigueur, sauf pour les modifications expressément stipulées dans cet avenant. La prise d'effet de ces changements est prévue pour le 1er octobre 2024.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Accepte** le présent avenant
- **Autorise** Madame le Maire à signer le présent avenant et tous les documents permettant de finaliser

M. Antoine Roux souhaite confirmer qu'il s'agit bien d'un avenant au contrat et que cela n'entraîne pas de prolongation de la durée du bail. Mme le Maire précise que la nouvelle infirmière remplace la précédente sans modification des conditions fondamentales.

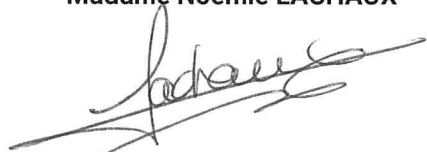
M. Alain Caron demande des détails sur la durée du bail, qui devait expirer le 30/11/2022.

Mme le maire précise que, selon les termes du bail initial, en l'absence de préavis, le contrat est tacitement reconduit pour la même durée

---

**Fin de la séance à 18h47**

**La secrétaire de séance**  
**Madame Noémie LACHAUX**



**Le maire,**  
**Mme Alexandra FOURGEAUD**



**Procès-verbal approuvé à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 30 septembre 2024**